

---

# LE PROGRÈS DES NATIONS

*Les nations du monde  
classées selon les progrès  
accomplis en faveur  
des droits de l'enfant  
et de la promotion des femmes*

1 9 9 8

---

---

---

# LE PROGRÈS DES NATIONS

*Le jour viendra  
où l'on n'appréciera plus le progrès des nations  
selon leur force militaire ou économique,  
la splendeur des capitales ou celle des bâtiments publics,  
mais selon le bien-être des habitants: leur niveau de  
santé, de nutrition et d'éducation; la possibilité d'obtenir  
une juste rémunération pour leur travail;  
la participation aux décisions leur permettant de maîtriser  
leur existence; le respect des libertés civiles et politiques;  
l'aide dispensée aux plus vulnérables et démunis;  
et la protection de la croissance physique et mentale  
de leurs enfants.*

*Le progrès des nations, publié chaque  
année par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance,  
est une contribution aux efforts déployés  
pour que ce jour arrive enfin.*

1 9 9 8

---

---

## Table des matières

### AVANT-PROPOS

*Kofi A. Annan, Secrétaire général des Nations Unies* 1

### INTRODUCTION

*Carol Bellamy, Directeur général de l'UNICEF* 2

### DROITS CIVILS

L'enregistrement de la naissance: le «premier» droit  
*Unity Dow* 5

Progrès et disparités 9

Classement – Enregistrement des naissances 10

### SANTÉ

Vaccination: encore un petit effort  
*Dr Ralph H. Henderson* 13

Classement – Enfants non vaccinés contre la rougeole 16

Progrès et disparités 18

### ADOLESCENTES

Construire l'avenir  
*Geeta Rao Gupta* 21

Classement – Mères adolescentes 24

Progrès et disparités 26

### PAYS INDUSTRIALISÉS

La détresse au cœur de l'abondance  
*Philip Alston* 29

Progrès et disparités 32

### TABLEAUX STATISTIQUES

Profils statistiques 34

Indicateurs sociaux pour les pays les moins peuplés 37

L'âge des données 38

Abréviations 38

Les présentations paraissant dans ce rapport expriment l'opinion de leurs auteurs, et non pas nécessairement la politique de l'UNICEF.

## Avant-propos

**L**e progrès des nations est un appel vibrant au combat en faveur des enfants. Il invite chacune des nations du monde à examiner ses progrès dans la voie des objectifs fixés en 1990 par le *Sommet mondial pour les enfants*, et à évaluer en toute honnêteté ses réalisations et ses retards.

Le rapport de cette année met en lumière les succès obtenus et les défis à relever pour enregistrer chaque enfant à sa naissance, vacciner tous les enfants de la planète, et aider les adolescents – les jeunes filles surtout – dans leur marche vers l'âge adulte. Avec ses tableaux de classement, *Le progrès des nations* donne la marque objective des progrès accomplis. Des présentations rédigées par des personnalités éminentes soulignent la nécessité d'adopter pour le développement une approche basée sur les droits de l'enfant, appelant les gouvernements à remplir les engagements qu'ils ont pris en ratifiant la *Convention relative aux droits de l'enfant*.

Chaque année, *Le progrès des nations* nous rappelle que les belles phrases sur les enfants doivent être appuyées par une action concrète. Agir, c'est le conseil que je donnerai à tous ceux que préoccupe la situation de nos citoyens les plus vulnérables.



Kofi A. Annan  
Secrétaire général de  
l'Organisation des Nations Unies

## Introduction

### En avant pour les droits de l'enfant

Chaque année, *Le progrès des nations* établit un classement des pays fondé non pas sur leur croissance économique, comme il est de coutume, mais sur le bien-être de leurs enfants. Sur la base de ce critère, on pourrait s'attendre à voir les nations les plus riches occuper les premiers rangs. Mais le rapport confirme que l'argent ne garantit pas le progrès social.

Ce sont en fait certains des pays les plus démunis qui ont le plus avancé dans la voie des objectifs fixés en 1990 au *Sommet mondial pour les enfants*. Pourquoi? Parce qu'ils ont donné priorité à la satisfaction des besoins essentiels des enfants.

Aujourd'hui, la charité ne suffit plus. La ratification de la *Convention relative aux droits de l'enfant* est pratiquement universelle – à deux Etats près – et la communauté des nations prend conscience du fait que chacun des enfants du monde a des droits fondamentaux.

De ce fait, *Le progrès des nations* élargit ses horizons. Cette année, pour la première fois, nous considérerons les droits civils des enfants, en commençant par le premier, celui d'être enregistré dès la naissance. Faute d'acte ou de certificat de naissance, des millions d'enfants se trouvent exclus des droits et privilèges qu'un Etat ouvre à ses citoyens, comme le droit à l'éducation ou à des soins de santé.

Le rapport 1998 retrace également les progrès spectaculaires enregistrés depuis vingt ans dans la vaccination des enfants. Nous pouvons en être fiers – mais le combat est loin d'être terminé. Plus de deux millions d'enfants meurent encore chaque année parce qu'ils n'ont pu profiter de ce service de santé publique fondamental et peu coûteux.

*Le progrès des nations 1998* fait remarquer que la société a largement occulté la fragilité des adolescents dans les pays en développement – et que les jeunes, qui représentent un sixième de la population mondiale, ont besoin du soutien de leurs aînés pour réaliser leur potentiel et pour échapper aux dangers qui barreront inévitablement leur route.



UNICEF/2365-90/Annamam

Enfin, ce rapport appelle l'attention sur le problème des sans-abri, cette honte des pays nantis, où un nombre croissant de familles et de jeunes n'ont plus de foyer permanent.

Quand a été signée la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, en 1948, on aurait eu peine à imaginer tous les progrès qui seraient accomplis en un demi-siècle pour les enfants. Il nous faut, en célébrant le cinquantième anniversaire de ce document historique, renouveler notre engagement à faire en sorte que les droits inscrits dans la Déclaration et dans la galaxie des traités humanitaires qui en ont découlé – y compris la *Convention relative aux droits de l'enfant* – deviennent une réalité pour chaque enfant.

Carol Bellamy  
Directeur général de l'UNICEF